

ABONNEMENTS:	Quotidien.	Reb.
Ville.	\$4.00	\$1.50
Campagne.	3.00	1.00
Etats-Unis.	3.50	1.50
Union Postale.	8.00	2.00
(Payable d'avance)		

The Canada

Rédaction
73 rue St-Jas
Service de jour.
Service de nuit.

1011 15 1807-8
ASS. LEGISLATIVE
QUEBEC

ION
réal.
3058
3-3059

VOL. XIII — No 171.

BEAU, ET UN PEU PLUS FRAIS.

MONTREAL, VENDREDI 22 OCTOBRE 1915.

Température: Minimum 56; Maximum 60

DEUX SOUS.

POUR DECIDER LES NÉTIRES

Tous les belligérants travaillent à remporter une grande victoire pour amener la Grèce et la Roumanie à s'allier aux vainqueurs. — Un gros succès russe. — L'avance italienne continue.

Londres, 21. — Les armées allemandes qui pendant près de 15 mois ont continuellement combattu sur un front ou sur l'autre sont maintenant à l'offensive en trois endroits séparés et fort distants: contre Riga et Dvinsk, en Serbie et en Champagne.

Aux deux premières places, ils continuent à faire du progrès; mais contre les Français, leurs attaques d'hier livrées à l'est de Reims ont été complètement repoussées, comme elles le furent les jours précédents.

Alors qu'on s'attendait que l'assaut des Austro-Allemands dans le nord serait le plus formidable, comme question de fait, l'attaque des Bulgares contre les Serbes à travers les vallées de l'est semble présenter le plus de dangers. Il est maintenant entendu que les Bulgares ont intercepté le chemin de fer Salonique-Niebi, au nord de Vranja, enfonçant un coin entre la principale armée serbe et les forces anglo-françaises qui ont débarqué à Salonique.

Il y a un autre chemin de fer qui, s'embranchant à Uskup, circule du côté occidental de la Serbie; mais une autre armée bulgare qui s'approche maintenant de Kumanova, menace la jonction à Uskup.

Avec la rapide élan des Bulgares du côté ouest, les peuples des pays alliés surveillent avec l'intérêt le plus vif les négociations qui se poursuivent entre leurs gouvernements et le roi et le gouvernement de la Grèce. Ces négociations ont été effectuées par le ministre anglais des Affaires Etrangères, au nom des Alliés. N'ayant pu réussir à convaincre la Grèce que c'était de son devoir de rester fidèle au traité serbo-grec, et d'aider la Serbie quand elle était attaquée, les Alliés ont fait une offre nouvelle à ce pays, comprenant la cession par l'Angleterre de l'île de Chypre. Cette offre et la perspective d'un secours financier possible sont maintenant sous considération par le cabinet Zaimis.

Au cas où les négociations échoueraient, on s'attend que les Alliés demanderont à la Grèce de démobiliser ou de définir clairement son attitude.

Les négociations se poursuivent aussi avec la Roumanie; elles sont conduites par le ministre français des Affaires Etrangères.

En attendant, tous les belligérants réalisent que le meilleur moyen d'influencer les Etats neutres consiste à remporter une grosse victoire. L'Autriche, l'Allemagne et la Bulgarie s'efforcent d'y parvenir en Serbie; l'Allemagne en Courland et en France; l'Italie dans le Tyrol et le Trentin et la Russie près de Slonim, qui est le centre du front oriental, en Volhynie et en Galicie. Sans parler l'attaque des Allemands en France, toutes ces attaques rencontrent plus ou moins de succès.

Le feld-marchal Von Hindenburg, dans son attaque sur Riga a atteint Alala, qui est à mi-chemin entre Riga et Milan, et seulement à une douzaine de milles au sud-ouest du port de la Botanie. L'offensive allemande s'étend sur un front d'environ soixante-dix milles et le mouvement tournant des Teutons sur la droite, a atteint la rivière Divina à trente milles au sud-est de Riga, d'où le chemin de fer Dvinsk-Riga est bombardé.

Pour faire contrepoids à cette avance, les Russes, par une foudroyante attaque, ont pris d'assaut les positions allemandes. Stretas au sud-est de Baranovichi, une jonction importante du chemin de fer, située à l'est de Slonim, sur le chemin de fer Lida-Rovno, capturant plus de 3,000 prisonniers; et ils ont, d'après le bulletin officiel allemand, continué leur succès sur le milieu de la Styra, au sud des marais du Pripiet, en Volhynie et en Galicie.

D'après Pétograd, les Russes ne tentent pas d'avancer, mais ils continuent à repousser les Austro-Allemands, leur causant de grands dommages.

L'avance italienne dans le Tyrol et le Trentin s'exécute conformément au plan conçu dans le dessein de soulager la Serbie. On rapporte de nouveaux succès et on déclare qu'un mouvement général en avant est sur le point de commencer.

A l'exception de quelques rares vapeurs allemandes qui ont été les sous-marins dans la Baltique, le dragueur allemand, déclaré-t-on, a été virtuellement chassé des mers. La flotte des chalutiers allemands elle-même dans la mer du Nord a été contrainte de se retirer dans les ports, par suite de l'activité des croiseurs anglais qui ont récemment capturé un grand nombre de chalutiers, comme mesure de représailles pour le coulage de chalutiers anglais par les sous-marins allemands.

ACCIDENT OU SUICIDE

Toronto 21. — Robert Ferguson, commis-voyager, a été trouvé mort dans sa chambre, avenue MacPherson, avec une balle dans la tête et un revolver dans la main, et ayant autour de lui toute une collection d'armes, qu'il avait pris des années à recueillir. On ne sait encore si c'est un accident ou un suicide.

UNE OFFENSIVE ITALIENNE?

Le général Cadorna serait décidé à frapper un grand coup.

Vérone, 21. — On croit que l'offensive italienne le long du front du Tyrol est le commencement de l'exécution du plan du général Cadorna, chef d'état-major général, qui pense que l'invasion du territoire autrichien est le meilleur moyen de venir en aide aux Serbes.

La prise de Prégrasina par les troupes italiennes, menace Riva, tandis que la prise du château de Brentonico, situé à sept cent cinquante mètres au-dessus, menace Rovereto, qui signifie pour les Italiens le commandement de la route allant à Mori et du chemin de fer conduisant à Trento.

Ce mouvement offensif forcerait probablement les Autrichiens à tripler leurs forces de ce côté.

LES OUVRIERS ANGLAIS

Un délégué anglais arrivé aux Etats-Unis déclare qu'ils sont opposés à la conscription pour des raisons économiques.

New-York, 21. — "Les troubles ouvriers en Angleterre ont été fort exagérés par la presse, et par des gens, dont les motifs sont inspirés par l'économie et non par le patriotisme", d'après Ernest Bevin et Charles G. Ammon, délégué de la conférence des Unions ouvrières d'Angleterre, qui est arrivé ici, aujourd'hui, à bord du vapeur "Orduna" afin d'assister à la convention annuelle de la Fédération américaine du Travail, qui aura lieu à San Francisco, le 8 novembre.

"Les ouvriers anglais, affiliés aux diverses unions, sont fermement opposés à la conscription, a dit M. Bevin. Nous nous enlions maintenant aussi vite que le perçutront les exemptions du service militaire, et les insinuations, que nous ne sommes pas loyaux envers le gouvernement sont vivement ressenties. D'après la loi, les employés de chemin de fer, des docks, de télégraphe, des services du transport et de la maille, aussi bien que les employés des usines de munitions sont exemptés du service militaire. Si la conscription vient à passer, le gouvernement ne pourra pas ajouter à l'armée plus de 300,000 hommes sans paralyser les conditions industrielles. Sous le présent système volontaire, nous ajoutons des hommes aux troupes plus vite qu'ils ne peuvent être équipés.

Notre lutte contre la conscription est une lutte économique, ayant en vue les conditions possibles, qui existent après la guerre. Ce que nous avons maintenant, représente plus de cent années d'action concertée et d'ouvrage, et nous demandons d'abandonner ces conditions et d'accepter la conscription est nous demander plus qu'il n'est requis aux propriétaires et aux manufacturiers.

M. Bevin a aussi dit que les unions ouvrières n'étaient pas opposées à ce que les femmes prennent les positions précédemment remplies par les hommes dans les travaux industriels. Tout ce que nous demandons c'est que les femmes ne soient pas introduites dans les usines et dans les chemins de fer à un salaire moindre que celui payé aux hommes.

"Quant au suffrage je crois que l'opinion en Angleterre est la même qu'il existe parmi les unions ouvrières des Etats-Unis, et je suis libre de dire que le droit de voter est certain de venir."

LE TESTAMENT DE M. LOUIS HUYSMANS

Le Havre, 21. — M. Louis Huysmans, chef du parti libéral belge, qui représentait comme ministre d'Etat dans le cabinet d'Union nationale constituée par le roi Albert, a laissé un testament où il dit:

"Je demande à être enterré dans cette terre de France que j'ai tant aimée. Une croix sera placée sur ma tombe."

C'est donc en exécution des dernières volontés de l'illustre homme d'Etat belge que sa dépouille mortelle reposera au cimetière de Sainte-Adresse, près du Havre.

Le bulletin officiel est ainsi conçu: "Sauf pour un violent bombardement de nos tranchées au nord de Steenstraete, la journée a été calme."

LE COMMUNIQUÉ FRANÇAIS

Tout a été calme, sauf un bombardement.

Paris, 21. — Le bulletin officiel, publié par le Ministère de la Guerre, ce soir, est ainsi libellé:

"Il n'y a rien d'important le long de tout le front."

PAR TELEPHONE AVEC PARIS

Hier on a téléphoné d'Arlington en Virginie à la tour Eiffel à Paris et à Honolulu. — On veut maintenant parler à Tokio.

New-York, 21. — Arlington, situé en Virginie, a pu communiquer par téléphone avec Paris, France, aujourd'hui. Honolulu, placé à 8,700 milles de Paris, a aussi entendu l'opérateur parlant avec Arlington.

John J. Carty, ingénieur en chef de l'American Telephone and Telegraph Company, a annoncé au bureau de la compagnie ici, ce soir, que la voix humaine avait été projetée avec succès de l'autre côté de l'Atlantique.

A B. Webb, un ingénieur de téléphone, a échu l'honneur d'être le premier homme dont la voix ait mis en communication le vieux et le nouveau monde. Prenant place dans la puissante station maritime de télégraphie sans fil d'Arlington, Virginie, d'une heure désignée auparavant et choisie parce que l'atmosphère serait alors dégagée de toutes perturbations électriques, M. Webb, un peu après minuit, ce matin, a demandé à l'opérateur de la télégraphie sans fil de donner le signal à la Tour Eiffel à Paris.

La télégraphie sans fil lança l'appel à travers l'espace, et la réponse attendait bientôt après. La route était libre. Le gouvernement français avait prêté la station de la Tour Eiffel aux ingénieurs pour quelques minutes précieuses. Attendant un mot de M. Webb à la station télégraphique de Paris, étaient H. E. Spreen et A. M. Curtis, ingénieurs également, aux aguets et prêts à saisir la conversation dont ils attendaient la venue.

A Honolulu, situé à 4,800 milles d'Arlington, un autre ingénieur attendait aussi, avec un récepteur. Dans le courant de la journée, M. Webb eut un message télégraphique qui arriverait de Paris lui annonçant que l'ingénieur n'était qu'un mythe, ou si réellement on avait réussi à converser au-delà de l'Atlantique.

Tard, cet après-midi, le message attendu arriva; il était adressé à la compagnie, ici, et il disait que "Hello" et les "Goodbye" de Webb avaient été distinctement entendus par les ingénieurs et les officiers de l'armée française à Paris, et que les fragments de ses phrases d'essai avaient aussi été recueillis. Presque en même temps, vint un message d'Honolulu, disant que la conversation de Webb non seulement avait été entendue, mais que le récepteur savait que c'était Webb qui parlait.

M. Carty a déclaré, ce soir, qu'il ne croyait pas fort éloigné le jour où New-York pourra téléphoner à Tokio et qu'il était convaincu de la possibilité pour la voix humaine de faire tout le tour du monde au moyen de la télégraphie sans fil.

UN DISCOURS DE SIR R. BORDEN

Le premier ministre déclare à Halifax quelle part prend le Canada à la guerre actuelle.

Halifax, 21. — Plusieurs milliers de personnes se sont réunies au nouvel édifice du Marché de la rue Brunswick, ce soir, pour entendre la lecture d'une adresse de bienvenue par le maire Martin à Sir Robert Borden, et la réponse du premier ministre, qui a surtout porté sur la part prise par le Canada dans la guerre, et sur le récent voyage qu'il a fait en Angleterre et en France, où il a visité les troupes canadiennes sur la ligne du feu.

On accorda à sir Robert une cordiale réception, quand il fit son apparition avec le maire Martin et son discours, fort élaboré, fut écouté avec le plus vif intérêt. Il a exprimé sa surprenante confiance dans le succès ultime et complet des armes britanniques et raconté quelque peu en détail, la part que prenait le gouvernement du Canada aux efforts de l'Empire. La dernière partie du discours du premier ministre a porté sur sa visite de l'autre côté de l'Atlantique, et il a raconté plusieurs anecdotes intimes de la vie sur le front.

LE SERGENT DUGLOS GRAVEMENT BLESSE

Ce brave de Thetford Mines et trois Montréalais sont blessés au feu.

Ottawa, 21. — Deux Canadiens-français figurent sur la liste des pertes publiées, ce soir, par le Ministère de la Guerre. Ils y sont également quelques Montréalais. Voici leurs noms:

22ème BATAILLON
Légèrement blessé: Narciac Cloutier, 146 Plessis, Montréal.

Sérieusement blessé: Le sergent Jos. Duglos, Thetford Mines, P.Q.

24ème BATAILLON
Le caporal David M. McGoun, No 1 chemin de la Côte St-Antoine Ouest, Montréal.

Percey Tucker, 36 Avenue Lorne, Montréal (négrémont).

LE "POMERANIAN" S'ÉCHOUE EN FRANCE

Havre, 21. — Le paquebot de la ligne Allan, le "Pomeranian", parti de Montréal pour Londres, s'est échoué, aujourd'hui, au milieu du brouillard, près d'Octeville, située à cinq milles au nord-est du Havre. Le vaisseau repose sur un écueil, et ne semble pas en danger. On espère qu'il sera retiré sous peu de sa position.

LONDRES SE RIT DES ZEPPELINS

Le public de Londres, averti de la venue des Zeppelins, se précipiterait dans les rues pour les voir, dit Sir J. A. Simon.

Londres, 21. — Sir John A. Simon, secrétaire de l'Intérieur, répondant à une interpellation à la Chambre des Communes s'il ne serait pas possible de prévenir les Londoniens des raids des zeppelins, a affirmé que neuf fois sur dix les navires aériens des Allemands étaient repoussés avant même d'atteindre la côte.

"Si le public était prévenu chaque fois que les zeppelins sont signalés, alors qu'ils se dirigent sur l'Angleterre", a dit le secrétaire de l'Intérieur, "neuf fois sur dix, ils seraient décapotés."

De plus, le gouvernement ne pourrait pas dire quelle partie de la métropole serait visitée, parce que les équipages des zeppelins n'ont pas eux-mêmes la plus petite idée de l'endroit où ils sont. Après tout, si le public était averti, il ne chercherait pas à prévenir la chute des bombes; et, à en juger par le passé, la visite signalée des zeppelins n'aurait d'autre effet que de faire sortir la population dans les rues."

ONTARIO SOUSCRIT PLUS DE \$800,000

Toronto souscrit \$500,000 et d'autres villes d'Ontario donnent \$300,000.

Toronto, 21. — Les souscriptions pour la Croix-Rouge anglaise dans toutes les parties d'Ontario ont été des plus encourageantes; elles s'élèvent à plus de \$800,000, et il y a encore 800 places à venir. La contribution de Toronto, avec quelques collections, non évaluées, s'élève à \$505,000. Le télégramme suivant a été envoyé, ce soir, par le lieutenant-gouverneur Hendrie à lord Lansdowne, président de la Croix-Rouge anglaise.

"Votre appel à la province d'Ontario pour le prélèvement de fonds pour la Croix-Rouge anglaise et l'Ordre de Saint-Jean, a reçu une réponse généreuse. Les citoyens de Toronto ont contribué pour plus de \$500,000, et d'autres plus d'Ontario pour plus de \$300,000, avec bien d'autres encore à venir."

FERDINAND DE COBOURG

Il est l'ennemi de la Russie depuis trente ans.

Londres, 21. — Une dépêche du correspondant de l'agence Reuter à Pétrograd dit:

"Le 'Messenger Official' publie un large rapport du gouvernement russe sur le rôle joué par le roi Ferdinand au cours de sa visite en Bulgarie, qui, quoique régnant en Bulgarie, est resté un prince allemand."

Ce rapport se termine ainsi: "Pendant, près de trente ans, le prince de Cobourg s'est toujours placé entre la Russie et la Bulgarie. Durant ce laps de temps, la Russie n'a jamais cessé d'espérer que ce peuple frère ouvrirait enfin les yeux. Même maintenant que la Bulgarie se sacrifie à la perfidie allemande, la Russie espère encore que les Bulgares, fidèles à leurs traditions historiques, ne combattront pas contre les fils des soldats russes qui sont morts pour la Bulgarie."

INVENTION ABSURDE

Voilà comment Dumba qualifie la rumeur que l'Autriche-Hongrie avait déclaré la guerre aux Etats-Unis.

Londres, 21. — Le Dr Dumba, dit le correspondant de l'agence Reuter, a fait une courte déclaration à la presse, disant qu'il avait l'intention de faire un court séjour en Hollande et qu'il s'abstiendrait de toute conversation politique.

Il a qualifié la déclaration qu'on lui a attribuée que "les Austro-Hongrois avaient déclaré la guerre aux Etats-Unis" une invention absurde.

TRAGIQUE EXPLOSION

Cinquante-deux personnes sont tuées dans une fabrique de munitions de Paris.

Paris, 21. — On annonce que cinquante-deux personnes ont été tuées dans une explosion qui s'est produite dans une usine de la rue de Tolbiac, tandis que cent autres personnes ou même davantage ont été blessées.

La plupart des victimes étaient des femmes qui travaillaient dans l'usine qui est détruite ainsi que les maisons du voisinage.

M. Poincaré et M. Malvy, ministre de l'Intérieur, informés du désastre, se sont rendus immédiatement sur les lieux et ont dirigé les secours.

Un camion automobile était en charge lorsqu'un ouvrier laissa tomber accidentellement une grenade qui causa une explosion, suivie presque successivement de deux autres.

L'explosion a non seulement détruit l'usine principale et d'autres bâtiments adjacents, mais tout ce qui se trouve dans un périmètre de trois cents pieds et a causé des dégâts à des maisons situées à une distance de 1500 pieds.

Après l'explosion, un incendie s'est déclaré, qui a été promptement éteint.

Parmi quarante et un cadavres déjà retrouvés, se trouvent ceux de trente et une femmes. Quarante blessés ont été pansés sur place. Vingt autres blessés ont été transportés à un hôpital voisin. On dit que le nombre des blessés excéderait cent. Les bruits qui ont couru indiquant que l'explosion était l'œuvre d'espions ont été démentis d'une façon formelle.

MOYENS DE ROCHES

Toute ville, que les aviateurs alliés bombarderont, si elle est occupée par les Teutons, paiera une forte amende.

Amsterdam, via Londres, 21. — Les autorités allemandes en Belgique ont annoncé, dit l'"Echo de Belgique", qu'à l'occasion de tout raid des aviateurs anglo-français sur les villes belges, occupées par les Teutons, les habitants de la ville seront tenus responsables. Si des bombes tombent sur les casernes, les soldats seront logés dans les demeures des civils, et la ville sera condamnée à une amende correspondant au dommage qu'elle aura subi.

ARRESTATIONS EN SUISSE

Paris, 21. — Les journaux suisses de la frontière du Haut-Rhin donnent le récit d'une scène mystérieuse qui vient de se passer à la sortie de Boncourt: une luxueuse auto, montée par trois messieurs fort bien mis, traverse cette localité, se dirigeant vers Delle. Arrivés au poste de douane français, les voyageurs mettent pied à terre et, sans que personne entende un mot, deux d'entre eux sont appréhendés et dirigés immédiatement vers Belfort. Le troisième voyageur, dont apparemment la conscience n'est pas sans reproche, a remis le pas sur le territoire suisse, mais à peine l'a-t-il traversé, que la police fédérale lui met la main au collet et l'emmène de son côté. Tout cela n'a pas duré une minute.

On suppose qu'il s'agit de trois agents allemands signalés depuis longtemps.

LA MOBILISATION EN SUISSE

Berne, 21. — Le Conseil fédéral vient d'ordonner la mobilisation. A la date du 25 octobre, des unités de cavalerie suivantes: 3e brigade, qui aura son état-major à Winterthur; 6e régiment de dragons, état-major à Zurich; 16e escadron de dragons à Schaffhouse; 17e et 18e escadrons, à Zurich; 7e régiment de dragons, état-major à Wil; 16e escadron à Frauenfeld; 20e et 21e escadrons à Wil; 5e groupe de guides à cheval, état-major, 6e et 12e escadrons à Zurich.

Cette mesure, qui n'était pas prévue, cause un certain étonnement dans le pays et le groupement de ces unités en face de la frontière allemande donne lieu à toute sorte de commentaires.

L'ARGENT DU TRAITRE

Brest, 21. — Des pêcheurs de Camaret ont décidé de retourner au roi Ferdinand de Bulgarie les \$200,000 qu'il leur a versés, en échange de la trêve de leur église, détruite par un incendie.

L'argent provient de leurs faibles ressources. Ils ne veulent pas, disent-ils, de son argent et sont indignés de ce qu'il prétend être de descendance française.

LA PEUR DE LA CONSCRIPTION

Des Anglais partent pour les colonies afin d'échapper au service militaire.

Londres, 21. — "L'Evening News" laisse entendre qu'une décision immédiate va être prise par les autorités anglaises pour arrêter le départ subit dans les colonies d'Anglais qui, par peur de la conscription, s'enfuient dans les îles de Jersey et de Guernesey.

"Il est clair, ajoute le journal, que les bonnes relations existant entre la mère-patrie et les colonies seront bien compromises si l'on permet à des centaines de laches d'arriver en foule au Canada, en Australie et dans les Indes, pays qui ont versé leur meilleur sang pour l'Angleterre."

ON N'A PAS PU L'ATTENDRIE

En dépit des supplices pressantes des ambassadeurs américain et espagnol, le gouvernement allemand a fait mettre à mort Mlle Cavelle.

Londres, 21. — Le rapport complet des circonstances de la condamnation et de l'exécution de Mlle Edith Cavelle, une Anglaise, qui était à la tête d'une école de Bruxelles, pour avoir aidé à des soldats anglais, français et belges à se sauver de la Belgique, rédigé par Brand Whitlock, le ministre américain à Bruxelles et envoyé à Walter H. Page, ambassadeur américain à Londres, a été publié par le gouvernement anglais ce soir.

Le mémoire fait le récit au long de la démarche tentée par le secrétaire de la légation américaine, Hugh S. Gibson, auprès du gouverneur allemand tard, dans la nuit qui précède l'exécution et le plaidoyer qu'il prononça avec le ministre espagnol devant le gouverneur et les officiers allemands pour sauver cette jeune fille.

Ce document fait allusion au manque apparent de bonne foi de la part des autorités allemandes qui n'ont pas observé leurs promesses faites d'informer le ministre américain du procès et de la sentence de Mlle Cavelle.

Le ministre Whitlock télégraphia à l'ambassadeur Page, le 12 octobre: "Mlle Cavelle, condamnée aujourd'hui, et exécutée à 2 heures, ce matin, malgré nos meilleurs efforts, poursuivis jusqu'au dernier moment."

Le dernier appel de M. Whitlock fut fait sous forme d'une note écrite, en français, et envoyée par un messager, tard, dans la nuit du 11, au gouverneur Von Derlaeck, laquelle note se lisait comme suit:

"Mon cher Baron: — Je suis trop malade pour vous présenter personnellement ma requête; mais, je fais un appel à votre générosité de cœur pour la supporter et sauver de la mort cette malheureuse femme. Ayez pitié d'elle."

Votre dévoué, "Brand Whitlock."

M. Delaval, conseiller de la légation américaine, rapporta au ministre Whitlock que M. Gahan, un prêtre anglican avait fait communier Mlle Cavelle, qu'il avait trouvée forte et calme.

D'autres démarches furent tentées pour le salut de la jeune Anglaise, mais ils n'eurent aucun résultat.

L'ENROLEMENT EN ANGLETERRE

Londres, 21. — L'enrôlement des recrues, d'après le plan conçu par lord Derby, directeur du recrutement ne pourra pas être commencé avant la semaine prochaine, de bonne heure, a-t-on annoncé officiellement "parce qu'il faut un bref royal avant que les hommes puissent être passés à la réserve, et classés dans leurs groupes respectifs."

White Plains, N.Y., 21. — Mme Finley J. Shepherd, autrôles Mlle Hélène Gould, et son mari ont adopté un orphelin qui a près de cinq ans. Cette découverte a été faite aujourd'hui en feuilletant les papiers déposés chez le greffier de l'Etat. L'enfant fut confié à la maison St. Christopher, en 1914, sur la foi d'un affidavit attestant qu'il était sans gîte, qu'il avait été abandonné, négligé et n'avait de moyens visibles d'être maintenu. La requête porte que les Shepherds désirent en faire leur enfant aux yeux de la loi. L'ordre du délégué expose que l'enfant, ne paraissant pas avoir de parent ou de tuteur, est cédé à M. et Mme Shepherd, parce que ses intérêts spirituels et corporels subissent de l'avancement.

DES BOMBES SUR MITAU

Les aviateurs russes lancent des douzaines de bombes sur Mitau. — Les Russes expulsent les Allemands de Roussaki, et s'emparent d'une série de villages.

Pétrograd, 21, via Londres, 22. — Le bulletin officiel suivant a été publié aujourd'hui par le ministère de la Guerre russe:

"Dans la région de Riga, il y a eu un duel d'artillerie. Une offensive allemande à l'est du village d'Olay, sur la route de Mitau, a été repoussée. Sur le front situé à l'est d'Olay, il y a eu une canonnade incessante."

"Notre aéroplane 'Ilyamowretz' a jeté des douzaines de bombes sur les baillies de Mitau, causant, d'après des rapports dignes de foi, de grands dommages au chemin de fer et aux magasins de l'ennemi. Dans la région d'Olay, nos troupes ont abattu un aéroplane allemand. Les aviateurs ont été tués."

"Dans la région du village de Pakkaenen, à l'est d'Olay, les Allemands protégés par un nuage de fumée ont fait quatre attaques infructueuses."

"Dans la région de Friedrickstadt et de Jacobstadt et sur le front de la région de Dvinsk, il n'y a rien d'important à rapporter."

"Au nord de la ville de Postawa, après un combat acharné, les Allemands ont été chassés du village de Roussaki. Nous avons capturé 200 prisonniers."

"Quand nous primes les positions allemandes et autrichiennes dans la région située au sud-est de Baranovichi, nous découvrîmes que l'armée se préparait à recourir aux gaz asphyxiants, contre nous."

"Au sud des marais du Pripiet, nous avons enlevé d'assaut une série de villages, sis sur la rive gauche de la Styra, au-dessous de Rafalovka. Au cours de l'occupation du village de Zamovna, nous avons capturé plus de 400 prisonniers et pris deux mitrailleurs."

"Des contre-attaques allemandes dans la région de Kolki, ont été repoussées avec de lourdes pertes. Dans la région, située au nord du village de Thernyha, au sud-est de Kolki, un dur combat se déroula."

"Les Autrichiens et les Allemands au cours du combat, qu'ils livrent sur la rive gauche de la Styra, continuent à ne se servir exclusivement que de boulets explosifs."

OTTAWA GENEREUX

Ses citoyens donnent \$10,000 à la Croix

Feuilleton du "CANADA"

COEUR DE FRANCE

Par RENE D'ANJOU

(suite) No 132

Il se précipita à la portière.
— Ah ! madame, madame !
— Quoi ? fit Mme Weiler, effrayée du visage décomposé de cet homme et ne le reconnaissant pas de prime abord. Vous voulez l'aumône, voilà. Laissez-moi maintenant. Allez, Wolfang.

— Mais, madame... c'est un grand malheur... au pavillon.

— Au pavillon ! j'y vais, fit-elle, qu'y a-t-il ?

— Des voleurs, des assassins...

— Ah ça ! que dites-vous ? exclama Mme Weiler, subitement troublée et reconnaissant maintenant le domestique.

— Voyons, Otto, votre maître ?

— Tué, madame, un autre aussi, tué, dans le jardin !

— Vous êtes fou !

— Plût au ciel !

— Allez, ordonna-t-elle au cocher, et vite. Otto, montez sur le marchepied.

Mme Weiler était une femme énergique. Elle avait traversé la guerre et montré en Alsace un courage à la hauteur des circonstances. Emue, inquiète, elle ne croyait cependant pas à de tels malheurs.

Et elle qui s'était fait une fête de venir dîner là, avec son peintre, de passer l'après-midi en ce bois, d'y chercher les premières violettes ! Soudain ce garçon exagéré, il voyait avec les yeux de la peur, mais sa journée quand même était gâtée.

Les chevaux avaient tourné dans l'allée ; soudain ils se cabrèrent.

— Voilà ! c'est le mort ! expliqua Otto. Il faudrait descendre, madame.

L'Alsacienne se raidit contre l'émotion. Devant, et avec ses gens, elle devait être la plus forte. Car le valet de pied avait sauté à terre, il maintenait les chevaux. Otto avait ouvert la portière. Malgré son énergie, la pauvre femme chancelait, elle dut s'appuyer sur le bras du domestique pour franchir les quelques pas qui la séparaient du pavillon.

— Emmenez les chevaux sur la route à portée de voix, Wolfang, ordonna-t-elle au cocher, et vous, Carl, suivez-moi.

Quand elle eut dépassé les chevaux qui masquaient le spectacle, et qu'elle découvrit subitement ce corps étendu, le visage inondé de sang, elle eut un cri d'épouvante involontaire et se voila le visage de ses deux mains.

— Mon Dieu, mon Dieu ! quel crime s'est accompli ici ? Pauvre Jacques Randlot. Et pour sa mère quel coup !

— Mais ce n'est pas M. Randlot, madame, dit Otto.

— Ce n'est pas M. Randlot ! Ah ! tant mieux, mais où est-il alors ?

— Là-bas, tu aurais !

— Seigneur, assistez-nous, s'écria la malheureuse femme ; il faut leur porter secours rapidement. Peut-être restait-il quelque chose à tenter ?

— Ah ! madame, n'y touchez pas, conseilla le valet, avant d'avoir prévenu la justice.

— L'humanité passe avant la justice, Otto. Une minute d'attente peut coûter la vie d'un homme. Allons, enlevez ce malheureux avec Carl et portez-le là-haut sur un lit. Savez-vous qui est cet homme ?

— Non, il est méconnaissable, couvert de sang.

— Quand vous êtes parti ce matin, votre maître était seul, vous l'avez vu ?

— Oui, madame, il dessinait, mais il paraissait anxieux, préoccupé, il ne tenait pas en place, allait, venait, ouvrait les fenêtres pour voir si quelqu'un venait, il semblait attendre.

— Myte, hélas ! Agissez vite et ne tremblez pas si fort. Montez ce pauvre garçon, les pieds d'abord ; bien.

— Mon Dieu, madame, s'écria Otto quand ils parvinrent sur le balcon avec leur lugubre fardeau, et l'autre qui est là, barrant l'entrée, il va falloir enjamber par-dessus.

— Allez, n'arrêtez pas, Carl n'en peut plus, il va laisser tomber ce corps.

En effet, le jeune groom faiblissait, pâle à mourir. Ses gants pleins de sang, son pantalon de peau blanche maculé, il avait peine à se soutenir.

Enfin, ils arrivèrent, purent à grand-peine mettre le blessé sur le divan.

Alors, ils s'approchèrent de Jacques.

— Ah ! il vit celui-là, exclama Carl. Il nous regarde, voyez, madame.

En effet, Jacques avait ouvert les yeux ; mais ce qu'il comprit, sans doute, le remplit d'épouvante, car il les ferma aussitôt avec un profond soupir.

— Portez-le sur le lit, ordonna Mme Weiler.

Les valets obéirent. Pendant ce temps, la brave Alsacienne, trouvant juste à sa portée de l'eau et des serviettes, lavait la figure du blessé.

Elle n'était pas novice au métier d'infirmière. Cinq ans plus tôt, elle avait eu la triste occasion de faire un apprentissage consciencieux, pendant la guerre.

Tout à coup elle frémit :

— Mon neveu ! Mifricorde divine, que s'est-il donc passé ?

(A suivre)

Appel du Conseil de Maisonneuve

LA "JOURNEE DE LA CROIX-ROUGE"

Le maire et les échevins de Maisonneuve viennent d'adresser aux manufacturiers de cette ville la lettre suivante en rapport avec la campagne en faveur de la Croix-Rouge :

Messieurs, — Reçu de la Croix-Rouge.

Le Conseil de la Cité de Maisonneuve vient de recevoir de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, un appel à la générosité des citoyens de cette Cité il s'agit de venir en aide à l'Œuvre Patriotique de la Croix-Rouge.

Une ardente campagne de charité en faveur de nos hommes blessés sera conduite la semaine prochaine dans toute la province. Nous voulons que Maisonneuve fasse noblement son devoir. Le Conseil vient d'organiser un "Tag-Day" pour le 23 octobre courant, nous comptons sur le concours tant de nos manufacturiers que du commerce et de l'industrie.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les souscriptions pourront être adressées audit comité, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Les membres du Comité, Comité d'organisation : M. le Maire Lévesque, MM. les échevins G. N. P. Chabot, W. J. Tardif, J. E. Vézina, H. A. E. Morin.

Les conférences de Saint-Sulpice

ELLES SERONT INAUGUREES MARDI PROCHAIN PAR M. AEGIDIUS FAUTEUX.

Nos lecteurs n'apprendront sans doute pas sans intérêt que la Bibliothèque Saint-Sulpice inaugurera prochainement une série de conférences publiques. Ces conférences qui ont été confiées à quelques-uns de nos littérateurs les plus en vue, ecclésiastiques et laïques, ont un rapport direct avec l'œuvre de la Bibliothèque, puisqu'elles ont pour but d'éveiller chez les auditeurs le goût des lectures profitables, de créer en quelque sorte un mouvement de culture générale. Elles auront lieu chaque mois, dans la grande salle du sous-basement de la Bibliothèque Saint-Sulpice, 340 rue Saint-Denis, cette salle, on le sait déjà, est une des plus belles et des plus attrayantes qui existent à Montréal.

Le public en général est invité et l'entrée est gratuite.

L'on a pensé que l'on ne pouvait mieux inaugurer cette série de conférences qu'en entretenant les auditeurs de la Bibliothèque même où ils seront appelés à travailler. Le bibliothécaire, M. Aegidius Fauteux à qui ce soin incombe naturellement, parlera donc de "la Bibliothèque Saint-Sulpice", de ce qu'elle est et de ce qu'elle sera. Il s'appliquera à tracer, non sujet de la façon la plus pratique, en fournissant à ses auditeurs les notions les plus exactes et les plus précises sur le fonctionnement de l'établissement qu'il dirige et sur son caractère distinctif.

Cette première conférence aura lieu mardi prochain, le 26 octobre prochain, à 8 heures dans la soirée.

Le public en général est invité et l'entrée est gratuite.

L'on a pensé que l'on ne pouvait mieux inaugurer cette série de conférences qu'en entretenant les auditeurs de la Bibliothèque même où ils seront appelés à travailler. Le bibliothécaire, M. Aegidius Fauteux à qui ce soin incombe naturellement, parlera donc de "la Bibliothèque Saint-Sulpice", de ce qu'elle est et de ce qu'elle sera. Il s'appliquera à tracer, non sujet de la façon la plus pratique, en fournissant à ses auditeurs les notions les plus exactes et les plus précises sur le fonctionnement de l'établissement qu'il dirige et sur son caractère distinctif.

Cette première conférence aura lieu mardi prochain, le 26 octobre prochain, à 8 heures dans la soirée.

Le public en général est invité et l'entrée est gratuite.

L'on a pensé que l'on ne pouvait mieux inaugurer cette série de conférences qu'en entretenant les auditeurs de la Bibliothèque même où ils seront appelés à travailler. Le bibliothécaire, M. Aegidius Fauteux à qui ce soin incombe naturellement, parlera donc de "la Bibliothèque Saint-Sulpice", de ce qu'elle est et de ce qu'elle sera. Il s'appliquera à tracer, non sujet de la façon la plus pratique, en fournissant à ses auditeurs les notions les plus exactes et les plus précises sur le fonctionnement de l'établissement qu'il dirige et sur son caractère distinctif.

Cette première conférence aura lieu mardi prochain, le 26 octobre prochain, à 8 heures dans la soirée.

Le public en général est invité et l'entrée est gratuite.

L'on a pensé que l'on ne pouvait mieux inaugurer cette série de conférences qu'en entretenant les auditeurs de la Bibliothèque même où ils seront appelés à travailler. Le bibliothécaire, M. Aegidius Fauteux à qui ce soin incombe naturellement, parlera donc de "la Bibliothèque Saint-Sulpice", de ce qu'elle est et de ce qu'elle sera. Il s'appliquera à tracer, non sujet de la façon la plus pratique, en fournissant à ses auditeurs les notions les plus exactes et les plus précises sur le fonctionnement de l'établissement qu'il dirige et sur son caractère distinctif.

Cette première conférence aura lieu mardi prochain, le 26 octobre prochain, à 8 heures dans la soirée.

Le public en général est invité et l'entrée est gratuite.

L'on a pensé que l'on ne pouvait mieux inaugurer cette série de conférences qu'en entretenant les auditeurs de la Bibliothèque même où ils seront appelés à travailler. Le bibliothécaire, M. Aegidius Fauteux à qui ce soin incombe naturellement, parlera donc de "la Bibliothèque Saint-Sulpice", de ce qu'elle est et de ce qu'elle sera. Il s'appliquera à tracer, non sujet de la façon la plus pratique, en fournissant à ses auditeurs les notions les plus exactes et les plus précises sur le fonctionnement de l'établissement qu'il dirige et sur son caractère distinctif.

Cette première conférence aura lieu mardi prochain, le 26 octobre prochain, à 8 heures dans la soirée.

Le public en général est invité et l'entrée est gratuite.

L'on a pensé que l'on ne pouvait mieux inaugurer cette série de conférences qu'en entretenant les auditeurs de la Bibliothèque même où ils seront appelés à travailler. Le bibliothécaire, M. Aegidius Fauteux à qui ce soin incombe naturellement, parlera donc de "la Bibliothèque Saint-Sulpice", de ce qu'elle est et de ce qu'elle sera. Il s'appliquera à tracer, non sujet de la façon la plus pratique, en fournissant à ses auditeurs les notions les plus exactes et les plus précises sur le fonctionnement de l'établissement qu'il dirige et sur son caractère distinctif.

Cette première conférence aura lieu mardi prochain, le 26 octobre prochain, à 8 heures dans la soirée.

Le public en général est invité et l'entrée est gratuite.

L'on a pensé que l'on ne pouvait mieux inaugurer cette série de conférences qu'en entretenant les auditeurs de la Bibliothèque même où ils seront appelés à travailler. Le bibliothécaire, M. Aegidius Fauteux à qui ce soin incombe naturellement, parlera donc de "la Bibliothèque Saint-Sulpice", de ce qu'elle est et de ce qu'elle sera. Il s'appliquera à tracer, non sujet de la façon la plus pratique, en fournissant à ses auditeurs les notions les plus exactes et les plus précises sur le fonctionnement de l'établissement qu'il dirige et sur son caractère distinctif.

Cette première conférence aura lieu mardi prochain, le 26 octobre prochain, à 8 heures dans la soirée.

Le public en général est invité et l'entrée est gratuite.

L'on a pensé que l'on ne pouvait mieux inaugurer cette série de conférences qu'en entretenant les auditeurs de la Bibliothèque même où ils seront appelés à travailler. Le bibliothécaire, M. Aegidius Fauteux à qui ce soin incombe naturellement, parlera donc de "la Bibliothèque Saint-Sulpice", de ce qu'elle est et de ce qu'elle sera. Il s'appliquera à tracer, non sujet de la façon la plus pratique, en fournissant à ses auditeurs les notions les plus exactes et les plus précises sur le fonctionnement de l'établissement qu'il dirige et sur son caractère distinctif.

Cette première conférence aura lieu mardi prochain, le 26 octobre prochain, à 8 heures dans la soirée.

Le public en général est invité et l'entrée est gratuite.

L'on a pensé que l'on ne pouvait mieux inaugurer cette série de conférences qu'en entretenant les auditeurs de la Bibliothèque même où ils seront appelés à travailler. Le bibliothécaire, M. Aegidius Fauteux à qui ce soin incombe naturellement, parlera donc de "la Bibliothèque Saint-Sulpice", de ce qu'elle est et de ce qu'elle sera. Il s'appliquera à tracer, non sujet de la façon la plus pratique, en fournissant à ses auditeurs les notions les plus exactes et les plus précises sur le fonctionnement de l'établissement qu'il dirige et sur son caractère distinctif.

Cette première conférence aura lieu mardi prochain, le 26 octobre prochain, à 8 heures dans la soirée.

Le public en général est invité et l'entrée est gratuite.

L'on a pensé que l'on ne pouvait mieux inaugurer cette série de conférences qu'en entretenant les auditeurs de la Bibliothèque même où ils seront appelés à travailler. Le bibliothécaire, M. Aegidius Fauteux à qui ce soin incombe naturellement, parlera donc de "la Bibliothèque Saint-Sulpice", de ce qu'elle est et de ce qu'elle sera. Il s'appliquera à tracer, non sujet de la façon la plus pratique, en fournissant à ses auditeurs les notions les plus exactes et les plus précises sur le fonctionnement de l'établissement qu'il dirige et sur son caractère distinctif.

Cette première conférence aura lieu mardi prochain, le 26 octobre prochain, à 8 heures dans la soirée.

Le public en général

Le Canada

Montréal, vendredi 22 octobre 1915.

La réforme de l'enseignement primaire

LES RESULTATS OBTENUS PAR LE GOUVERNEMENT GOUIN

Le banquet qu'offrira, samedi, le Club de Réforme de Montréal à l'honorable M. Décarie, le ministre à qui incombe la direction matérielle de l'instruction publique; la démonstration qui a eu lieu, la semaine dernière, à l'école normale de Nicolet, rendent l'actualité à la question de la réforme de l'enseignement primaire dans notre province.

Lorsqu'il prit charge de l'administration de la province en 1905, Sir Lomer Gouin y trouva l'enseignement primaire dans nos campagnes manquant d'un personnel compétent, parce que ce personnel était trop peu rétribué.

Il entreprit d'y remédier, sans toutefois empiéter sur les droits des pères de famille et sans recourir au contrôle de l'Etat, qui eût soulevé des protestations dont nous ne discuterons pas le bien fondé.

On manquait d'institutrices compétentes, pour deux raisons: d'abord par l'absence d'institutions spéciales de formation, c'est-à-dire d'écoles normales; et ensuite, par le peu d'attrait qu'offrait la carrière de l'enseignement, si misérablement rétribuée que la plupart des institutrices gagnaient moins que les servantes les moins payées.

L' honneur Gouin entreprit de doter le pays d'écoles normales de filles, dont la direction fut confiée à des communautés enseignantes. L'école normale de Nicolet est une de celles qu'il a créées et, aujourd'hui, la province compte treize institutions de ce genre répandues par toute la province.

Simultanément, il prit des mesures financières pour relever les maigres appointements des institutrices et leur rendre la carrière plus attrayante. Au moyen d'un système de primes et d'augmentations de la subvention provinciale, il est arrivé au résultat suivant:

Avant 1905, le traitement moyen des institutrices de campagne était au-dessous de \$100. Aujourd'hui, il se rapproche de \$150, et il n'y a plus guère qu'une dizaine de petites écoles où l'institutrice reçoit moins de \$100.

Le nombre des institutrices formées à l'école normale, qui était autrefois très restreint, s'est augmenté considérablement et comprendra bientôt la presque totalité du personnel de l'enseignement primaire dans les campagnes.

L'effet de ces réformes se fait sentir graduellement partout: les écoles, tenues par un personnel plus compétent, sont plus fréquentées et donnent une meilleure instruction. Le recensement de 1911 constatait déjà une amélioration considérable dans notre province à ce point de vue et on peut espérer que, en 1921, notre situation éducative ne sera inférieure, dans nos campagnes, à celle d'aucune autre province du Dominion.

Le tact que Sir Lomer Gouin a mis à ne froisser, en pratiquant ces réformes, aucune susceptibilité légitime, a fait disparaître nombre de préjugés, dont il eût d'abord à vaincre la résistance. Et aujourd'hui, son œuvre est acclamée par les plus hautes autorités de l'Eglise catholique au Canada.

Le commerce franco-canadien

ON VOUDRAIT L'AMELIORER APRES LA GUERRE

On annonce la prochaine arrivée au Canada de M. Damours, député français du département des Landes, avec mission d'étudier le développement possible des relations commerciales entre le Canada et la France, après la guerre.

Et l'on commence, à Montréal, à se préoccuper de l'organisation d'un comité représentatif des corps commerciaux de notre ville pour collaborer avec M. Damours, dans ce travail si intéressant pour les deux pays.

Nous avions, dès le début de la guerre, proposé la formation d'un comité de ce genre, qui eût étudié le problème de ces relations pendant la guerre. Notre commerce et notre industrie y eussent considérablement gagné.

Que cette proposition n'ait pas été acceptée, ce n'est pas une raison pour que nous refusions de recommander, autant que nous le pourrions, celle qui est due à l'initiative de M. J. R. Génin, président de la Chambre de Commerce française, et qui vise les conditions qui se produiront après la guerre.

Il est évident que, lorsque la paix sera rétablie, il se produira des modifications économiques considérables dans tous les pays qui ont pris part à la guerre, et même dans ceux qui sont restés neutres.

Et c'est bien le rôle de la Chambre de Commerce française de se mettre à la tête d'une organisation sur place qui tâcherait d'orienter ces modifications, au Canada, de manière qu'elles soient profitables à la France, en même temps qu'à notre pays.

La Chambre de Commerce du District de Montréal, le Board of Trade seront, croyons-nous, bien disposés à se joindre pour cela à M. J. R. Génin et à son groupe.

Il ne serait peut-être pas inopportun, non plus, d'y inviter l'Association des Manufacturiers Canadiens.

Jusqu'ici, le commerce français au Canada a beaucoup plus profité des avantages du traité entre les deux pays que le commerce canadien d'exportation; et cela provient surtout de ce que le commerce français s'est remué davantage pour en profiter.

Ce serait donc l'occasion pour nos producteurs et nos exportateurs canadiens de secouer leur précédente inertie et de se préoccuper du développement de nos exportations en France. Un marché de 40,000,000 de consommateurs devrait valoir la peine qu'on le cultive.

Les Dardanelles

VA-T-ON RENONCER A LES OUVRIR?

La campagne entreprise par l'Angleterre et la France, en mars dernier, pour forcer les détroits des Dardanelles et du Bosphore, avait deux objectifs.

Le premier et le plus ostensible était d'ouvrir une voie de communication par mer entre les deux nations alliées de l'Ouest et la Russie, tant pour le ravitaillement de cette der-

rière en armes et en munitions, que pour l'évacuation de la récolte de céréales du sud de la Russie, qui restait bloquée dans les ports de la Mer Noire.

L'autre était de créer une diversion et de détourner vers la presqu'île de Gallipoli le principal effort militaire de la Turquie, laquelle serait ainsi forcée d'abandonner son offensive

dans le Caucase, ainsi que ses projets d'invasion en Egypte.

Le premier objectif n'a pas été atteint. Il ne faut pas se dissimuler que, malgré d'énormes sacrifices de la part des Alliés, il est peut-être aujourd'hui aussi loin de l'aboutissement que lors du début. Une seule condition aurait pu le rendre possible à atteindre promptement: l'épuisement des munitions des Turcs.

Mais la diversion a atteint son but stratégique. Les Turcs se sont tenus sur la défensive dans le Caucase, ce qui a permis à la Russie de transporter sur son front de Pologne une partie des effectifs qu'elle avait en Transcaucasie, et la sécurité de l'Egypte n'a plus été troublée.

Quoi qu'il arrive donc maintenant, l'expédition aux Dardanelles n'aura pas été sans résultat.

Mais, vaut-il la peine, maintenant, que l'on continue à faire le siège des positions turques à Gallipoli, avec la perspective d'avoir à y consacrer peut-être encore un an?

L'attaque des Austro-Allemands en Serbie a pour objectif précisément de ravitailler les Turcs en munitions. Le succès de cette attaque ferait donc disparaître la seule perspective de succès qui resterait aux Alliés.

Nous ne savons naturellement pas à quelle décision se sont venues les nations de la Quadruple Entente. Mais il nous semble que, outre la nécessité de défendre la Serbie, ces nations doivent envisager aussi la nécessité d'empêcher la jonction entre Von Mackensen et les armées turques, à travers la Bulgarie leur alliée.

Les troupes franco-anglaises employées aux Dardanelles ou tenues en réserve dans les îles voisines comprennent, dit-on, un quart de million d'hommes. Ce serait un gros atout dans la partie qui se joue dans les Balkans, et, comme il ne faut pas compter sur l'expédition d'une autre armée de France et d'Angleterre, c'est à ces troupes que l'on demandera l'armée de secours pour la Serbie.

Avouer un échec et abandonner les Dardanelles paraîtrait pénible et déprimant pour les peuples des Alliés. Mais peut-on faire autrement?

Pourrait-on conserver assez de troupes à Gallipoli pour s'y maintenir sur la défensive et en avoir assez pour l'aide à la Serbie?

Ce serait peut-être la solution la plus acceptable, au point de vue du sentiment populaire, si elle est matériellement possible.

Dans tous les cas, il faudra prendre une prompt décision.

Cette phrase de M. Blondin

Le "Devoir" se scandalise parce que, dans notre numéro d'hier matin, en signalant que le "Gaelic American" pénètre encore chez nous malgré l'interdiction dont il a été frappé, nous avons cité quelques paragraphes d'un article de ce journal où il était question de M. Bourassa.

Et le "Devoir" nous accuse de malice, voire de malhonnêteté, parce que dans le passage cité on attribuerait à M. Bourassa une phrase, au sujet du drapeau anglais, qui est de M. Blondin.

Notre but, en faisant cette citation, se limitait à donner une idée, dans un esprit purement documentaire, du ton des articles du "Gaelic American."

Mais, puisqu'on veut soulever le point, M. Bourassa n'a-t-il pas sur la conscience, depuis la fameuse campagne de 1910, des phrases tout aussi malencontreuses à l'égard de l'Angleterre que celle dont se plaint maintenant son journal? Tant dans sa campagne anti-navale que dans ses articles sur les origines de la guerre, n'a-t-il pas cherché à peindre l'Angleterre sous les plus pénibles couleurs?

Nous dirons plus: Quand M. Blondin a prononcé sa fameuse phrase sur le drapeau anglais, le "Devoir" n'applaudissait-il pas lui-même à son attitude, et M. Blondin n'était-il pas alors l'allié fidèle et intime de M. Bourassa?

C'était alors le moment de protester, non aujourd'hui.

Si le "Devoir" trouve odieux qu'on attribue maintenant cette phrase à son directeur, — qui en a souvent prononcé d'analogues, — il n'aurait pas dû, quand elle sortit des lèvres de M. Blondin, l'accueillir avec ferveur et transport.

Au feu

Les braves soldats canadiens-français du 22ème régiment ont essayé le feu avec le courage de vétérans et ils ont, dès les premiers moments, pris une large part aux opérations de la guerre.

Hélas! cela ne va pas sans une liste de morts et de blessés qui portera le deuil à plus d'un de nos foyers; mais le sacrifice est à la hauteur du but poursuivi.

Encore une fois, si M. Borden n'a pas l'intention de faire des élections générales; si du moins son cabinet conserve encore quelque hésitation à ce sujet, pourquoi cette fréquence d'assemblées ministérielles tous les dimanches?

Le silence persistant de Sir Robert Borden a fait plus de tort à la trêve que les discours mêmes de ses collègues.

Les hommes d'affaires qui ont de la sympathie dans le "Canada", sont assurés d'atteindre la meilleure clientèle canadienne-française.

La voirie

Tout en accordant aux œuvres de la guerre son plus généreux concours, la province de Québec a vu se développer cette année encore sa voirie rurale, et les bons chemins se multiplier sur son sol.

Cet article du programme Gouin restera à la fois comme l'un des plus glorieux et des plus utiles de son régime.

Des munitions

Le même cri doit passer au Canada que dans toutes les nations alliées: "Des munitions! Encore des munitions!"

Tout en fournissant aux armées ce dont elles ont besoin, il y a la solution locale du problème du travail. Et le gouvernement fédéral doit s'y intéresser sans relâche.

La même chose

A la reprise de l'enquête des chemins à Régina, on a découvert immédiatement que là aussi des routes avaient été payées jusqu'à \$175.

Ce semblait être la règle de l'achat que tout électeur tory ayant un cheval infirme ou fourbu pouvait s'en débarrasser en le vendant un bon prix aux agents du département de la Milice. Et cela s'est pratiqué par tout le Dominion.

Une comparaison

De la boucherie et de la guerre.

L'obstacle. Ce sont des villages crénelés, des bois ou des mamelons transformés en bastions, des crêtes aux pentes escarpées, les rebords élevés d'un canal, les berges d'une rivière, des réseaux inextricables de tranchées hérissées de mitrailleuses et de canons de toutes gammes. Une masse épaisse se forme en colonnes latérales, rang contre rang, homme contre homme, serrés comme les épis d'une immense gerbe, collés, enchaînés. Brusquement, au son aigu du fifre, la masse s'ébranle, s'élance.

Une mitraille effroyable la prend, creuse d'immenses trous béants dans cette muraille vivante, qui chancelle, s'écroule. Massacre d'une telle horreur que les artilleurs, de leur propre aveu, tout en continuant à charger leurs pièces, sentent quelque chose se serer à la gorge. C'est l'ennemi, le plus justement détesté des ennemis. Pourtant on n'abat point comme un bétail, on ne fauche point comme une prairie tant d'être humains. L'assaut s'est évanoui plus lentement, il n'y a plus qu'un amas infatigable de cadavres et de blessés qui hurlent vers le ciel implacable. On aperçoit sur la plaine de grands étangs rouges. Une autre masse débouche, non moins épaisse, au son d'un fifre qui s'est fait plus aigu. Un instant, un seul, mais long comme des heures sans fin, elle paraît reculer devant ce champ d'épouvante. Mais la mort est partout, devant elle, sur elle, derrière elle, avec ses propres batteries qui la tiennent sous leur feu. Alors elle s'élance à son tour. Elle ne marche pas, elle fuit, en avant, la mitraille, inlassable, impitoyable, est plus rapide. Nouvelle hécatombe, plus atroce encore, plus inutile encore. La terre fume de sang. Et jusqu'au soir, jusqu'à la nuit où les claires étoiles hésitent à s'allumer, recommence l'assaut furieux et fou. La même main invisible qui s'est crispée de rage, n'a pas arrêté de lancer les régiments après les régiments dans l'inférieur brasier.

Ca, c'est l'Empereur allemand. Ca, c'est l'Yser.

Un autre obstacle, pareil, une autre muraille d'acier. Les canons d'hier n'étaient plus de taille. Il a fallu fonder, amener sur place des pièces énormes, les lourds d'approvisionnementner, les avions ont repéré les abris, les batteries cachées sous les feuillages, comme les armées de la forêt de Birmann. Le vent de l'arrière apporte des rumeurs d'impatience. Si démesurément longue qu'elle paraît, si minutieuse et savante qu'elle a été, la préparation d'artillerie est-elle suffisante? On la pousse encore. A l'heure manœuvre, l'énorme tonnerre éclate et la tempête de projectiles, la plus énorme qu'ait connue l'histoire, s'abat sur les tranchées ennemies. Elle dure, ininterrompue, pendant trois jours et pendant trois nuits. Elle renverse, bouleverse tout. Comme elle s'étend aux lisières de la zone des tranchées, le ravitaillement en est devenu impossible. La stupeur, la faim, la mort y régnent. Alors seulement, la grande vague humaine, vague de fond de la terre, se précipite dans une ruée formidable, submerge ce qui a été démolie et ce qui est resté vivant, pénètre dans tous les canaux qu'elle balaye. C'est là, dans les "poches" des abris écroulés, que soldats et officiers se rendent par escouades, par compagnies. Mais la vague triomphante s'arrête sur un signe. Plus loin, en avant, sont d'autres lignes de défense. Plus forte? Moins forte? La vague ne reprendra sa course qu'après un nouveau déchaînement des grêles et des orages d'artillerie qui lui aura ouvert la nouvelle voie. Ces vies, toutes ces jeunes vies, s'offrent d'un même élan. La patrie en est économe. Elle a fait sa part au sacrifice. Elle garde sa part à l'avenir. Quelle patrie est plus douce? Quelle patrie fut toujours plus humaine?

Cela, c'est Joffre. Cela, c'est la Champagne. Cela, c'est la guerre.

(Le "Figaro").

On les aura!

Chez un dentiste parisien, un patient, renversé au fauteuil, désespéré de se voir arracher des racines tenaces, perfidement enfoncées sous un bourrelet de genévins.

— Elles sont cachées comme des Boches dans leurs tranchées, dit-il naïvement.

Mais l'opérateur, la pince haute, avec un large rire confiant: — On les aura!

Les hommes d'affaires qui ont de la sympathie dans le "Canada", sont assurés d'atteindre la meilleure clientèle canadienne-française.



Ventes par le Sheriff

No 5025. — DAME ALICE DAoust, de la ville d'Outremont, dans le district de Montréal, épouse séparée de biens de Henri-René, Napoléon Vian, courtier, du même lieu, et ce dernier partie aux présentes pour autoriser sa dite épouse, Demandeurs; contre les terres et tènements de ABRAHAM FEIERSTEIN, Défendeur.

Cet emplacement situé en la cité de Montréal, ayant front sur la rue Emily, mesurant dix-neuf pieds et neuf pouces de largeur, en avant, et dix-neuf pieds et huit pouces de largeur, en arrière, par une profondeur de soixante et dix-huit pieds du côté nord-est et composé de:

1. La partie sud-est de la subdivision numéro cinquante-un du lot numéro quatorze (S.E. lot 14-51) au plan et livre de renvoi officiels du quartier St-Laurent, de la cité de Montréal, ladite partie mesurant environ sept pieds et trois pouces de largeur, par environ soixante et dix-huit pieds, étant toute la profondeur de ladite subdivision; bornée comme suit: en avant, au sud-ouest, par ladite rue Emily; en arrière, au nord-est, par la partie du numéro officiel 16A, audit plan, et connu comme étant la subdivision numéro quatre d'icelui (P. lot 16A-4); d'un côté, au nord-ouest, par le résidu de ladite subdivision numéro cinquante-un; et de l'autre côté, au sud-est, par l'immeuble ci-après décrit.

2. La partie nord-ouest de la subdivision numéro cinquante-deux dudit lot numéro quatorze (P.N.O. lot 14-52) au plan et livre de renvoi officiels du quartier St-Laurent, en ladite cité de Montréal, ladite partie mesurant environ douze pieds et six pouces de largeur, sur environ soixante et dix-huit pieds, étant toute la profondeur de ladite subdivision; bornée comme suit: en avant, au sud-ouest, par ladite rue Emily; en arrière, au nord-est, par ledit lot numéro seize A quatre (Lot 16A-4); d'un côté, au nord-ouest, par l'immeuble ci-haut décrit en premier lieu; et de l'autre côté, au sud-est, par le résidu de ladite subdivision numéro cinquante-deux (résidu du lot 14-52); toutes lesdites quantités étant de mesure anglaise, le tout tel que porté au plan dudit emplacement, préparé par Joseph Rielle A. P., en date du 24 mars 1906 et annexé à un acte de vente par Findly A. McIlea à Dame E. W. Sawye, passé devant R. B. Hutchison, notaire, le quatorze juin 1906; avec une maison d'habitation en briques solides construite sur ledit emplacement et étant le numéro civique 38 de ladite rue Emily; les deux murs de côté d'icelui sont mitoyens.

Pour être vendus à mon bureau, en la cité de Montréal, le ONZIEME jour de NOVEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

No 1251. — DAME LUCIENNE BESSETTE, épouse contractuellement séparée de biens de Joseph Eugène Pelletier, et de ce dernier dument autorisée aux fins des présentes, Joseph Eugène Pelletier, cédant, Dame Phoebe Cardinal, veuve de Zéphirin Bessette, et Maurice Bessette, tous deux cités et district de Montréal, Demandeurs; contre les terres et tènements de ALBERT LAFAMME, Défendeur.

Un lot de terre ayant front sur la rue Cartier, connu et désigné comme étant le lot numéro deux cent quarante-trois de la subdivision officielle du lot numéro cent cinquante-trois (153-243) au plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Cité de la Visitation—avec la maison et les autres bâtisses y érigées, et l'usage en commun avec d'autres de la rue située en arrière dudit lot, et dans celle longeant la ligne nord-ouest du même lot.

Pour être vendu à mon bureau, en la cité de Montréal, le ONZIEME jour de NOVEMBRE prochain, à ONZE heures de l'avant-midi.

No 1296. — DAME MARIE EUGENIE CHARLOTTE ROYER, de Montréal, veuve de feu Hierose Baby, en son vivant du même lieu, tant personnellement qu'en sa qualité de légataire universelle créée de substitution de feu Louis Royer, son père, et Paul Amos comptable, du même lieu, en sa qualité de curateur à la dite substitution, Demandeurs; contre les terres et tènements de JEREMIAH KIVENKO, Défendeur.

Un lot de terre vacant portant le numéro cent deux de la subdivision du lot numéro sept cent cinquante et un (751-102) du cadastre de la ville de Lachine, moins une lisière de dix (10) pieds sur le front dudit lot formant partie de la 8ème Avenue, et le lot numéro sept cent cinquante et un (751).

Pour être vendu à mon bureau, en la cité de Montréal, le ONZIEME jour de NOVEMBRE prochain, à MIDI.

No 5362. — PHILIP GOUGEON, Demandeur, contre les terres et tènements de DAME ALBINA LARCHE, de la ville de Lachine, dans le district de Montréal, épouse contractuellement séparée de biens de Aldéric Gauthier, du même lieu, et

ce dernier pour autoriser sa dite épouse aux fins des présentes, Défendresse.

Trois lots de terre ayant front sur la rue Saint-Joseph, en la ville de Lachine, connus et désignés sous les numéros 15, 16 et 17 de la subdivision du lot numéro 746, au plan et livre de renvoi officiels de la ville de Lachine—avec les bâtisses dessus construites et les servitudes y attachées. Les audites lots ne formant qu'une seule et même exploitation.

Pour être vendus à mon bureau, en la cité de Montréal, le ONZIEME jour de NOVEMBRE prochain, à TROIS heures de l'après-midi.

No 5257. — JOSEPH G. DUHAMEL et al: curateurs aux biens de Antonio Russo, Failli; et PIERRE ROBIN dit LAPORTE et al: Requérents.

Les lots numéros 334, 335, 336, 337 et 338 de la subdivision du lot de terre numéro 3617 sur les plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, ville Emard, maintenant quartier Emard de la cité de Montréal, les audites lots ayant front sur la rue Edouard VII maintenant rue Dumas.

Pour être vendus à mon bureau, en la cité de Montréal, le DOUZIEME jour de NOVEMBRE prochain, à ONZE heures de l'avant-midi.

No 117. — AUGUSTE TELLIER, Demandeur; contre ROMEO DESMARAIS et NAPOLEON FULLUM, Défendeurs.

Comme appartenant auxdits défendeurs, l'immeuble suivant, savoir:

Un emplacement situé en la ville de Verdun, district de Montréal, ayant front sur la troisième avenue, mesurant trente-trois pieds et quatre pouces de front sur une profondeur de soixante-quinze pieds et composé de:

A. Du lot de terre connu et désigné sous le numéro trois cent douze de la subdivision officielle du lot numéro quatre mille six cent soixante et dix (4670-312), au plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant huit pieds et quatre pouces de largeur par soixante et quinze pieds de profondeur, plus ou moins, mesure anglaise; borné en front par ladite troisième avenue, en arrière par une rue connue, d'un côté par ledit lot No. 4670-312, et de l'autre côté par le reste et résidu du lot No. 3670-311, le tout avec les bâtisses dessus érigées.

B. D'une partie du lot de terre connu et désigné sous le numéro trois cent onze de la subdivision officielle du lot originaire quatre mille six cent soixante et dix (4670-311), au plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant huit pieds et quatre pouces de largeur par soixante et quinze pieds de profondeur, plus ou moins, mesure anglaise; borné en front par ladite troisième avenue, en arrière par une rue connue, d'un côté par ledit lot No. 4670-312, et de l'autre côté par le reste et résidu du lot No. 3670-311, le tout avec les bâtisses dessus érigées.

Pour être vendu à mon bureau, en la cité de Montréal, le DOUZIEME jour de NOVEMBRE prochain, à DEUX heures de l'après-midi.

No 12K. — J. W. MICHAUD et al, curateurs aux biens de C. Marquette et J. B. Dupré, Failli; et THOMAS DUCHARME, Requérents.

Saisis comme appartenant auxdits faillis, les immeubles suivants, savoir:

1. Un emplacement situé sur la rue Saint-Julien, dans le quartier Saint-Louis, Montréal—avec les bâtisses ou maisons de rapport dessus érigées, connu et désigné, ledit emplacement, comme le lot de terre numéro quatre cent huit (408), des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Louis, en la cité de Montréal, mesurant, ledit emplacement, en y retranchant les deux passages ci-après mentionnés, cent vingt-trois pieds et huit pouces de largeur en arrière sur la rue Boyer, cinquante-huit pieds et huit pouces dans sa ligne latérale nord-est et cinquante-quatre pieds et neuf pouces dans sa ligne latérale sud-ouest; faisant une superficie de sept mille trente-huit (7038) pieds, le tout mesure anglaise et plus ou moins.

Avec droit de passage en commun avec d'autres dans le passage s'étendant de la rue Saint-Julien, à ladite rue Boyer ou Savignac, le long de la ligne latérale nord-est audit emplacement, de sept pieds et onze pouces de largeur sur ladite rue Boyer ou Savignac et contenant une superficie de quatre cent quatre-vingt-trois pieds (483), le tout mesure anglaise et plus ou moins; avec aussi droit de passage en commun avec d'autres dans le passage s'étendant de la rue Saint-Julien à ladite rue Boyer ou Savignac, le long de la ligne latérale sud-ouest dudit emplacement de cinq pieds six pouces de largeur et contenant deux cent quatre-vingt-sept pieds en superficie (287), le tout mesure anglaise et plus ou moins;

2. Un emplacement ayant front sur la rue Boyer, maintenant Savignac, dans le quartier Saint-Louis, Montréal, avec les bâtisses ou maisons de rapport dessus érigées, connu et désigné, ledit emplacement comme étant le lot de terre numéro trois cent quatre-vingt-dix-huit des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Louis en la cité de Montréal.

Pour être vendus à mon bureau, en la cité de Montréal, le ONZIEME jour de NOVEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

No 1296. — DAME MARIE EUGENIE CHARLOTTE ROYER, de Montréal, veuve de feu Hierose Baby, en son vivant du même lieu, tant personnellement qu'en sa qualité de légataire universelle créée de substitution de feu Louis Royer, son père, et Paul Amos comptable, du même lieu, en sa qualité de curateur à la dite substitution, Demandeurs; contre les terres et tènements de JEREMIAH KIVENKO, Défendeur.

Un lot de terre vacant portant le numéro cent deux de la subdivision du lot numéro sept cent cinquante et un (751-102) du cadastre de la ville de Lachine, moins une lisière de dix (10) pieds sur le front dudit lot formant partie de la 8ème Avenue, et le lot numéro sept cent cinquante et un (751).

Pour être vendu à mon bureau, en la cité de Montréal, le ONZIEME jour de NOVEMBRE prochain, à MIDI.

No 5362. — PHILIP GOUGEON, Demandeur, contre les terres et tènements de DAME ALBINA LARCHE, de la ville de Lachine, dans le district de Montréal, épouse contractuellement séparée de biens de Aldéric Gauthier, du même lieu, et

ce dernier pour autoriser sa dite épouse aux fins des présentes, Défendresse.

Trois lots de terre ayant front sur la rue Saint-Joseph, en la ville de Lachine, connus et désignés sous les numéros 15, 16 et 17 de la subdivision du lot numéro 746, au plan et livre de renvoi officiels de la ville de Lachine—avec les bâtisses dessus construites et les servitudes y attachées. Les audites lots ne formant qu'une seule et même exploitation.

Pour être vendus à mon bureau, en la cité de Montréal, le ONZIEME jour de NOVEMBRE prochain, à TROIS heures de l'après-midi.

No 5257. — JOSEPH G. DUHAMEL et al: curateurs aux biens de Antonio Russo, Failli; et PIERRE ROBIN dit LAPORTE et al: Requérents.

Les lots numéros 334, 335, 336, 337 et 338 de la subdivision du lot de terre numéro 3617 sur les plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, ville Emard, maintenant quartier Emard de la cité de Montréal, les audites lots ayant front sur la rue Edouard VII maintenant rue Dumas.

Pour être vendus à mon bureau, en la cité de Montréal, le DOUZIEME jour de NOVEMBRE prochain, à ONZE heures de l'avant-midi.

No 117. — AUGUSTE TELLIER, Demandeur; contre ROMEO DESMARAIS et NAPOLEON FULLUM, Défendeurs.

Comme appartenant auxdits défendeurs, l'immeuble suivant, savoir:

de Montréal, de figure quelque peu irrégulière, mesurant vingt pieds de largeur sur la rue Boyer et vingt pieds et trois pouces de largeur en arrière, contenant une superficie totale de onze cent vingt-cinq (1125) pieds, le tout mesure anglaise, et plus ou moins. Etant compris cependant que sur ledit lot 398, pris sur le côté nord-est, une lisière de terrain de quatre pieds de largeur à partir de la rue Boyer, sur une profondeur de trente pieds, pour former une parcelle lisière prise sur le lot numéro 399, un passage mitoyen de huit pieds de largeur par la susdite profondeur de trente pieds, le tout mesure anglaise, lequel passage mitoyen est à l'usage commun des propriétaires dudit lot No. 398 et dudit lot 399 desdits plan et livre de renvoi officiels.

Pour être vendus à mon bureau, en la cité de Montréal, le DOUZIEME jour de NOVEMBRE prochain, à TROIS heures de l'après-midi.

No 2712. — HORMIDAS J. LAPALME et PAUL LAPALME, tous deux entrepreneurs peintres, des cités et district de Montréal, y faisant affaires comme tels en société sous la raison sociale de H. J. Lapalme & Son, Demandeurs; contre A. ROBILLOTT, Défendeur.

Deux lots de terre vacants numéros 5 et 6 de la subdivision officielle du lot numéro mille deux cent quatre-vingt-quatre (1294) des plan et livre de renvoi officiels du quartier Sainte-Marie en la cité de Montréal et étant bornés en front

Une interview avec l'hon. T. C. Norris

DE PASSAGE A MONTREAL LE PREMIER MINISTRE DU MANITOBA PARLE DES PROBLEMES POLITIQUES QUI IL AURA A RESOUDRE.

Le premier ministre de la Législature du Manitoba était, hier, de passage à Montréal.

L'honorable M. T. C. Norris est venu dans l'est rencontrer Sir R. L. Borden et discuter avec lui l'organisation d'un fonds en faveur des soldats canadiens revenant du front.

Sur l'invitation du président, M. A. R. McMaster, le premier ministre du Manitoba était, hier soir, l'hôte du Club de Réforme.

Bon nombre de personnages très en vue du parti libéral, sénateurs, députés et citoyens de marque, s'étaient joints aux officiers et aux membres du Club pour faire au premier ministre du Manitoba une réception digne de sa haute personnalité et de la cause qu'il représente.

M. Norris est un homme d'une stature remarquablement imposante, qui porte peinte sur sa figure l'expression d'une exquise bienveillance et d'une indomptable énergie.

Ce fut un empressément autour de lui et son passage à Montréal a évidemment soulevé le plus vif enthousiasme à l'égard, non seulement du représentant de la cause politique, mais aussi du champion de la morale publique au Manitoba.

Nos représentants ont eu le plaisir de converser avec lui.

Tout en se montrant assez réticent, l'honorable M. Norris a eu la bienveillance de donner quelques renseignements sur la politique manitobaine.

La prochaine session de la Législature du Manitoba aura lieu en janvier prochain, quoique la date de l'ouverture n'en soit pas encore définitivement fixée.

Il ne reste plus de vacances à l'assemblée législative que les deux ou trois sièges de l'ancienne distribution dont les élections ont lieu en retard.

M. Norris a l'intention de faire prêter un serment de bienveillance et de ne pas se confondre en une seule circonscription.

(A suivre à la page 3)

Le grand ralliement de la St-Vincent de Paul

hier s'est ouvert sous la présidence de Mgr Bruchési le grand triduum des conférences de la Saint-Vincent de Paul. — UN ELOQUENT SERMON DE Mgr GAUTHIER.

La première cérémonie du Triduum Solennel s'est tenue hier soir, à l'église Saint-Jacques.

Sa Grandeur Monseigneur Bruchési assistait au triduum, un nombreux clergé occupait les stalles du chœur.

Dans les nef, une grande foule remplissait tout l'église. Le maître autel resplendissait des mille lumières qui embrasaient de leur éclat toute l'église.

Au centre étaient réservés des sièges pour les représentants des sociétés Saint-Vincent de Paul de la ville.

C'est Monseigneur Gauthier, auxiliaire de Montréal qui a prêché. M. le curé Gauthier de Saint-Jacques a fait l'ouverture du Triduum et a expliqué son but, qui est de rallier à la Société de Saint-Vincent de Paul, à son œuvre de charité, tous les citoyens qui se dévouent au soulagement des pauvres.

Sa Grandeur Monseigneur l'Auxiliaire a prononcé un éloquent sermon; le thème, l'œuvre de charité imprévisible de St-Vincent de Paul; aucune tombe n'est plus vivante que la science, s'écrie l'orateur sacré, de beaux panegyriques ont été prononcés sur cette tombe, mais le plus beau de tous c'est la survivance de cette œuvre admirable qui se perpétue dans le monde.

Les conférences St-Vincent de Paul existent pour soulager les indigents et fortifier leurs pas; selon la parole du Christ sur la montagne qui dit "il y aura des pauvres parmi vous"; l'orateur sacré relate les grands exemples de charité accomplis dans le monde par des rois, des reines, et cite Ozanam dont l'existence toute de charité a tout dernièrement été glorifiée.

Après avoir fait la comparaison entre la charité payenne et la charité chrétienne, le prédicateur démontre pourquoi, basée sur le christianisme, la charité rencontre les idéals de l'humanité.

Faisant un vibrant appel pour les pauvres, l'orateur sacré demande aux fidèles de pratiquer la charité en conformité avec les principes de la religion lesquels sont la base de l'œuvre des St-Vincent de Paul.

La cérémonie s'est terminée par le Salut Solennel du Très Saint-Sacrement donné par Sa Grandeur Monseigneur Bruchési, assisté des abbés Maurice, visiteur général des écoles indépendantes et Charbonneau, curé de St-Vincent de Paul.

Ce soir le sermon sera prononcé par M. R. P. Piché, des Pères de St-Vincent de Paul.

Ce que les ouvriers ont discuté au Congrès

M. J. T. FOSTER FAIT UN INTERESSANT RAPPORT DE SON VOYAGE AU CONGRES OUVRIER DE VANCOUVER.

M. J. T. Foster, président du Conseil des Métiers et du Travail, dont nous avons annoncé hier l'arrivée de Vancouver avec ses compagnons, MM. T. Bertrand et G. R. Brunet, a présidé la réunion bi-mensuelle de ce conseil, tenue hier soir, à la salle du Temple du Travail.

M. Foster a fait une revue de l'excellent travail accompli par le trentième congrès des Métiers et du Travail du Canada et il a présenté un rapport succinct des délibérations.

Près d'une centaine de résolutions ont été adoptées. Nous ne publions que celles pouvant intéresser le public montrealais.

Voici ces résolutions :

Résolution demandant la fusion des commissions scolaires catholiques de Montréal en une seule.

Résolution réitérant la demande déjà faite par les Congrès ouvriers au sujet de l'uniformité des livres et réduction des livres scolaires.

Résolution réitérant la nécessité d'un moratoire mitigé dans cette province, afin de protéger les petits propriétaires.

Le Congrès des Métiers et du Travail a aussi déclaré formellement son inébranlable attachement à la cause des alliés, partant à celle de la démocratie contre la barbarie et l'autocratie.

Cette résolution porte que l'élément ouvrier fera tout son possible pour assurer le triomphe de la Grande-Bretagne et des puissances alliées. Toutefois, le Congrès a émis l'opinion que l'aide que le Canada devait apporter à la guerre devait être dictée par le devoir seulement, et non par la coercion. Cette aide doit être le résultat de l'affection du peuple du Canada pour la mère-patrie et non le résultat du fouet, de la faim ou du renvoi en masse des travailleurs.

Pour ces raisons, le Congrès des Métiers et du Travail réaffirme sa vive opposition à toute mesure de conscription, soit au Canada ou dans l'Empire Britannique.

La question de l'immigration a aussi été étudiée et le comité chargé de faire rapport sur ce problème vital a suggéré que le gouvernement adopte une loi par laquelle les immigrants seront tenus de prouver qu'ils savent lire leur langue maternelle.

Dans les cercles ouvriers, on veut élargir la période de chômage qui ne manquera pas de se produire à la fin de la guerre. C'est pourquoi le Congrès a cru bon de demander que les soldats qui reviendront indemnes de la ligne de feu soient en mesure de nouveau pour une période de cinq années et employés à la culture de la terre.

L'affaire de la rue Drolet est baclée

LE CONTROLEUR DES FINANCES SIGNE LES MANDATS ET LE PAIEMENT EST EFFECTUE EN QUATRE CHEQUES.

La transaction de la rue Drolet est baclée depuis hier après-midi. A la suite d'un rapport de l'avocat en chef, M. Justinien Pelletier, contrôleur des finances de la cité a signé les mandats pour \$180,000, prix de la transaction.

Quatre chèques ont été faits au nom de M. S. J. Laviolette, puis celui-ci en a transféré trois à d'autres personnes qui avaient des hypothèques sur les propriétés en question.

Le premier chèque, pour le montant de \$12,497, a été transféré à MM. J. A. Villeneuve, J. O. Villeneuve et E. D. Roy, jr.; le second, pour \$325,100, à Dame Marie Guillaume, veuve de E. Lavelle, et le troisième, pour \$84,935, à M. Pierre E. Ménard.

La quatrième chèque, au montant de \$79,570, est resté à M. S. J. Laviolette.

Une municipalité peut donner à la Croix-Rouge

UNE LOI QUI L'EST BON DE RAPPELER AUX SECRETAIRES DES MUNICIPALITES.

Certains conseils municipaux se demandent peut-être s'il leur est loisible de contribuer au fonds de la Croix-Rouge anglaise et de l'Ordre de Saint-Jean. Son Honneur le lieutenant-gouverneur attire l'attention des secrétaires des municipalités sur la loi suivante votée à la dernière session (Statut 5, George V, Chap. 65, 1915) :

"Titre. — Loi pour autoriser les municipalités à contribuer au Fonds Patriotique canadien et à d'autres fonds, et valant les contributions déjà versées.

"Art. 1. — Il est loisible à une municipalité constituée en corporation en vertu d'une loi générale ou par une charte spéciale de contribuer au Fonds Patriotique canadien créé par la loi fédérale 5, George V, chapitre 8, et à tous autres fonds actuellement créés pour la fondation de lits d'hôpitaux ou l'assistance, en général ou en particulier, aux personnes qui ont souffert ou souffriront de la présente guerre, soit dans ce pays ou dans le Royaume-Uni, soit dans les pays de France ou de Belgique, alliés au Royaume-Uni."

L'hon. M. J. L. Décarie

Sera l'hôte d'honneur du

CLUB DE REFORME

UN GRAND BANQUET

Qui lui sera donné dans les salles du club.

SAMEDI, 23 OCTOBRE, à 7.30 P.M.

N.B.—On peut retenir dès maintenant ses billets au Club de Réforme, 32 Sherbrooke-Ouest. (Tél. E. 2536).

On a voté le maintien de la loi Lemieux

LE PRESIDENT DU CONSEIL DES METIERS ET DU TRAVAIL PARLE DU NOUVEAU SUCCES OBTENU PAR LA LOI LEMIEUX A VANCOUVER.

Dans le rapport qu'il a fait des délibérations du congrès de Vancouver, hier soir, au congrès des métiers et du travail, le président J. T. Foster a parlé d'une manière spéciale de la loi Lemieux sur les différends entre patrons et ouvriers.

M. Foster a déclaré que depuis quelques années la loi Lemieux a été assez critiquée à tous les congrès. A Vancouver, un comité fut chargé d'en faire une étude approfondie et de faire des suggestions tendant à amender ce qu'on y trouverait de déficient pour les ouvriers.

Avant que ce comité commence son travail, quelques délégués proposèrent de demander le rappel de cette loi. Une vive discussion s'engagea. Finalement, le vote fut pris et cette motion fut rejetée par 95 à 57.

Ainsi, ajouta M. Foster, en guise de commentaires, après les discussions animées que nous avons eues sur cette loi, à Calgary, Toronto, Guelph, Montréal et Saint-Jean, N.B., nous constatons que l'Ouest que nous prétendions être le centre de l'opposition à cette législation, exprime le désir qu'elle reste dans nos statuts et qu'elle continue à régler les différends entre ouvriers et patrons.

Le maire Martin dans Sainte-Marie

IL PRONONCE SON DISCOURS ELECTORAL DEVANT PLUSIEURS CENTAINES DE SES VIEUX PARTISANS. — UN APPEL AUX OUVRIERS.

Sous les auspices du Club ouvrier municipal indépendant du quartier Sainte-Marie, le maire Martin a tenu une autre assemblée électorale hier soir, à l'angle des rues Dufresne et Lafontaine. Plusieurs centaines de personnes sont venues l'entendre. L'assemblée était présidée par M. Napoléon Séguin, député de la division, qui prononça un discours dans lequel il fit l'éloge du maire Martin, disant qu'il avait fait en tout et par tout son devoir d'honnête homme.

Le maire a prononcé son même discours électoral, à cette exception près qu'il a été plus intime avec ses auditeurs, car il s'adressait à de vieux partisans. Naturellement, il a violemment pris à partie l'institution même du Bureau des Commissaires, disant qu'il fallait urgemment "se débarrasser de cette infection, de cette plaie que le Bureau des Commissaires." Puis il a fait l'éloge de sa propre administration. Il fallait

quelqu'un qui sortit du peuple, a-t-il dit, pour faire respecter les droits du peuple. Depuis 1832, pas une seule administration municipale n'a fait autant pour la partie Est que la sienne. Jamais l'Est n'a obtenu autant en travaux publics que sous son administration. Dans les quartiers Papineau et Sainte-Marie, on a exécuté pour \$1,052,000 de travaux publics.

Le maire a ensuite exposé son programme électoral, terminant par un appel vibrant aux ouvriers. Il leur a demandé de réélire un ouvrier à la mairie, car, a-t-il ajouté, "je dis qu'il peut y avoir autant, sinon plus, dans la cervelle d'un ouvrier, parce que peut-être elle n'a pas été brûlée par l'étude."

D'autres discours ont été prononcés par M. l'échevin Vandel et M. J. O. Poirier, avocat. C'était la quatorzième assemblée électorale du maire Martin.

D'autres démissions à la St James Literary Society

M. L'ABBE CHARTIER ET LE PROFESSEUR DALE REFUSENT DE REVENIR SUR LEUR DECISION. — D'AUTRES DEMISSIONS SONT ENVOYÉES.

L'assemblée de la Saint James Literary Society a encore été assez agitée, hier soir. On prétend que quatre membres ont démissionné pour protester contre la conduite de la majorité à l'égard de M. Henri Bourassa.

La société avait demandé à M. l'abbé Emile Chartier et au professeur J. A. Dale de reconsidérer la décision qu'ils avaient prise de ne pas donner de conférence à la suite d'incidentes que tous nos lecteurs connaissent. Ces deux messieurs s'en sont tenus à leur réponse de la semaine dernière. Nous sommes en mesure d'annoncer que d'autres conférenciers sur le point de faire savoir au bureau exécutif qu'ils ne veulent pas donner la conférence qu'ils ont promise.

A la réunion d'hier soir, il appert qu'on aurait décidé l'exclusion des journalistes si ceux-ci parlaient de ces incidents.

Une démonstration à l'hon. M. L. O. David

LE CLUB QUI PORTE SON NOM LUI PREPARE UNE FETE POUR LE 4 NOVEMBRE.

Le club libéral "L.-O. David" prépare à son distingué patron, l'honorable sénateur L.-O. David, pour le 4 novembre prochain, une magnifique manifestation.

L'hon. M. David sera accompagné de l'hon. M. Décarie, secrétaire de la province.

Si l'on en juge par les progrès de l'organisation, la fête obtiendra un éclatant succès.

Le programme sera le suivant : procession du Carré Devine. C'est après avoir vu l'annonce du mariage dans un journal qu'il apprit que Vidal avait une autre femme vivante. Il en informa Mgr Roy, qui communiqua avec le père de Mlle Pelletier. Ce dernier a aussi témoigné. Il jure qu'après avoir appris le premier mariage, il vit Vidal qui admit avoir une autre femme.

Il a de plus été prouvé que Vidal avait épousé Elizabeth Armstrong, la veuve de Montréal à fait hier sa visite annuelle au collège de l'Assomption, en compagnie de Mgr Martin.

Le juge Lafontaine déclare que ce mariage est nul

UN INDIVIDU S'ETAIT MARIE, ALORS QU'IL AVAIT DEJA UNE AUTRE FEMME.

Le juge Lafontaine a déclaré nul, hier, le mariage de Marie Thérèse Josephine Pelletier et William E. Vidal. Le mariage ne datait que du 23 juin dernier.

Entre autres témoignages vient celui du Rév. Père Devine. C'est après avoir vu l'annonce du mariage dans un journal qu'il apprit que Vidal avait une autre femme vivante. Il en informa Mgr Roy, qui communiqua avec le père de Mlle Pelletier. Ce dernier a aussi témoigné. Il jure qu'après avoir appris le premier mariage, il vit Vidal qui admit avoir une autre femme.

Il a de plus été prouvé que Vidal avait épousé Elizabeth Armstrong, la veuve de Montréal à fait hier sa visite annuelle au collège de l'Assomption, en compagnie de Mgr Martin.

Mgr Bruchési à l'Assomption

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal a fait hier sa visite annuelle au collège de l'Assomption, en compagnie de Mgr Martin.

M. T. Bertrand à la place de M. L. Beloin

Le Conseil des Métiers et du Travail remplit une vacance.

M. T. Bertrand a été élu, hier soir, vice-président du Conseil des Métiers et du Travail, en remplacement de M. Louis Beloin, dont le siège a été déclaré vacant.

M. Louis Beloin a accepté la position d'agent d'affaires de la Fraternité des Wagonniers d'Amérique, qu'occupait autrefois l'échevin Chartrand du quartier Hochelaga.

Un comité de sept membres a été formé pour étudier conjointement avec les autres corps publics les amendements suggérés à la charte de la cité.

Les membres de ce comité sont les délégués Garlépy, Franço, Brunet, Bertrand, Mathieu, J. T. Foster, Lynch.

France-Amérique

Réunion spéciale de tous les membres du comité, cet après-midi à 2 hrs.

Les membres du Comité France-Amérique sont priés de se réunir cet après-midi, à 2 heures, à la chambre 33 de l'édifice Duluth, sans autre avis.

EDOUARD MONTPETIT, Secrétaire-général.

Belle réunion au Club Libéral Jacques-Cartier

MM. OSCAR GLADU ET CHS. QUÉRY ONT PROVOQUE UN BEL ENTHOUSIASME HIER SOIR CHEZ LES LIBÉRAUX DU QUARTIER EMARD ET DE LA COTE ST-PAUL.

MM. Oscar Gladu, ex-député d'Yamaska, et Charles Query ont été, hier soir, les orateurs très applaudis d'une enthousiaste réunion que le club libéral Jacques-Cartier a tenue dans la grande salle de l'Hôtel de Ville du quartier Emard, boulevard Mont.

L'assemblée a été présidée par M. J. Aubertin qui avait à ses côtés la plupart des officiers du club outre des étrangers de marque.

Après que le président eut fait les présentations d'usage, M. Query s'est levé le premier pour adresser la parole.

Le parti libéral commença-t-il, autres quelques paroles de félicitations à l'adresse du président et de l'assemblée, est plus grand, plus beau, plus uni que jamais. Rien, semble-t-il, à l'heure actuelle ne peut empêcher Sir Wilfrid Laurier de redevenir le premier ministre du Canada aux prochaines élections. L'enthousiasme manifesté dans les clubs libéraux est la garantie certaine du futur triomphe. Et ce ne sera que justice si l'on se souvient des 15 années de prospérité dont a joui le Canada sous l'administration libérale. L'orateur montre tout le bien qu'on eut pu retirer de la réciprocité par ce temps de crise; mais non, il ne fallait pas toucher à ces petits avantages qui s'appellent les grands manufacturiers.

Sir Wilfrid avait prévu ce que nos gouvernants d'aujourd'hui ne savent même pas voir quand les faits leur crévent les yeux.

Le chef libéral a toujours voulu et veut encore l'union des races en Canada. (A suivre à la page 3)

Blessé par le tramway, James Barry succombe

L'ACCIDENT S'EST PRODUIT HIER APRES-MIDI, COIN DES RUES DULUTH ET BERRI.

James Barry âgé de 64 ans, a été victime d'un accident qui a entraîné la mort, hier après-midi vers 3 heures, au coin des rues Duluth et Berri.

Barry a été renversé par le tramway No 1418 du circuit Windsor-St-Denis; relevé inconscient, le blessé fut dirigé par l'ambulance sur l'hôpital Notre-Dame, où il mourrait vers cinq heures succombant à une fracture du crâne.

Barry demeurait au No 269 rue Rivard; le corps a été déposé à la morgue aux fins d'enquête.

Nos cadets vont parader samedi

LES CADETS DU MONT SAINT-LOUIS NOUS PROMETTENT UN BEAU SPECTACLE. — LE LIEUT.-COL. J. A. DANDREAU ET LE MAJOR BARRE MARCHERONT EN TÊTE DU REGIMENT.

Les Cadets du Mont Saint-Louis feront, samedi après-midi leur parade annuelle de l'automne à travers les rues de Montréal. Le départ aura lieu à 3 heures précises du collège même, rue Sherbrooke Est.

La parade se fera d'après le parcours suivant : Avenue Laval, Roy Est, St-Denis, Cherrier, St-Hubert, Dorchester, St-Denis, Ste-Catherine Ouest, Peel, Dorchester, Drummond, Sherbrooke jusqu'au Mont St-Louis. Il y aura fanfare et clairons, égayant la route de nos jeunes et vaillants cadets.

Le lieutenant-colonel Dandreau, le commandant du 69ème Bataillon, et le major Hercule Barré, deux anciens élèves du Mont St-Louis, seront en tête de la parade. Ces deux brillants officiers, qui ont fait leurs marques au front, ont été, jadis, des cadets de la grande institution de la rue Sherbrooke. Ils n'ont pas oublié leur Alma-Mater; et le spectacle que ces deux braves fourniront, demain, à notre population alors qu'ils ouvriront la marche, sera une leçon de patriotisme pour beaucoup.

Après avoir été défendre leur patrie et une cause des plus sacrées; celle de la civilisation et de la liberté, le lieutenant-colonel Dandreau, le plus jeune, à posséder ce grade, parmi les Canadiens-français, et le major Hercule Barré, sont revenus parmi leurs parents et amis pour d'un court congé bien mérité. Ils emploient ces quelques moments de répit à faire une vigoureuse campagne de recrutement, qui progresse visiblement tous les jours.

Leur présence, demain après-midi, en tête des incomparables cadets du Mont St-Louis, parlera d'elle-même. Elle affirmera une fois de plus — ce qui est, cependant, bien superflu — la valeur des cadets, formés à l'institution maîtresse des Frères des Ecoles Chrétiennes, qui a pu fournir à notre race des militaires aussi glorieux et aussi intrépides.

La revue, qui se faisait les années précédentes, n'aura pas lieu, demain, et la sortie des Cadets consistera en une magnifique parade à travers nos rues.

On demande de faire exhumer son cadavre

UNE AFFAIRE ASSEZ SINGULIERE EST SOUMISE AU JUGE McLENNAN HIER APRES-MIDI.

Une requête qui ne manque pas de singularité et qu'on pourrait appeler macabre a été soumise hier après-midi en Cour de Pratique présidée par M. le juge MacLennan.

Il s'agit de celle dans laquelle se trouvent intéressés les deux frères, MM. J. Vini et François-Xavier Cardinal et F. Dufresne veuve Dame Délima Allard, veuve de feu Isaac Taillefer, son vivant tuteur de Lachine.

Par l'intermédiaire de leurs avocats, MM. Cardinal demandent que le cadavre de leur sœur, décédée il y a six ans, épouse en premières noces de feu Isaac Taillefer, soit exhumé du cimetière de Lachine pour être transporté de nouveau dans celui de la Ville St-Laurent, où il avait été inhumé en premier lieu.

D'après la déclaration des requérants, il appert que Mme Délima Allard, deuxième femme de feu I. Taillefer, aurait, par malice, jalousie ou vengeance, pris sur elle de faire exhumer le corps de la morte du cimetière de la Ville St-Laurent où il occupait une place dans le lot réservé à la famille du mari défunt, pour le transporter dans le cimetière de Lachine, après en avoir obtenu l'autorisation sous de fausses représentations.

On allègue que ce furent les dernières volontés de la morte de se faire enterrer à St-Laurent; que le transport du cadavre à Lachine n'est justifiable en aucune façon parce qu'il fut basé sur des motifs arbitraires et l'on demande l'annulation de l'ordre de Cour qui l'autorise.

On demande encore la réinstallation du monument funéraire que Mme Allard aurait fait démolir lors de l'exhumation, en violation de l'article 4442 des Statuts réformés.

La requête a été prise en délibéré en attendant la réponse de l'intimée.

Produit d'une Nation Amie.

SANS EGALE.



Pour votre Santé.

L'EAU EFFERVESCENTE

White Rock

d'une pureté cristalline.

est l'eau minérale la plus saine. Recommandée par la Profession Médicale dans le monde entier.

Se mélange à tous les breuvages. N'a pas son égale.

Tous les principaux épiceries, hôteliers et restaurateurs la vendent.

F. X. ST-CHARLES & CIE, Limitée, Agents, MONTREAL.

EL. ST-LOUIS 4088 Consultations: De 9 a.m. à 8 p.m. Lundi, Mercredi et Vendredi.

Bureau ouvert le jour jusqu'à 9 hrs P.M.

Dr Art. Fournier

CHIRURGIEN-DENTISTE. MONTREAL. 1178 Saint-Denis. 136-1-M-a-n-Dz

NOS DENTS

Sont très belles, naturelles, garanties.

INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN (incorp.)

162 rue St-Denis, Montréal.

The Arbour Hotel Company

Limited

Liquors et cigares de choix

Repas réguliers à 35c

JOHNNY BERTRAND, Gérant.

187 Boulevard Saint-Laurent

VOIES URINAIRES

MALADIES DE LA PEAU

MALADIES VENERIENNES

Dr G. ARCHAMBAULT

DE 2-8 p.m. TEL. EST 2953

DE 10-11 a.m. 616 rue ST-DENIS

A VENDRE

Un "cooler" (Laurentien) en parfait ordre, à vendre, s'adresser Le "Canada", 73 rue Saint-Jacques.

ON DEMANDE des jeunes garçons pour faire la vente du journal sur la rue. S'adresser le matin au chef de l'Expédition.

ARGENT PERDU

Une somme de \$33 a été perdue hier après-midi, vers les cinq heures, sur le parcours allant de la rue Notre-Dame à la gare Viger ou sur le convoi du Pacifique quittant la gare à 5.15 hrs. La personne qui l'aurait trouvée est priée de s'adresser à M. J. A. Legault, notaire, édifice de la Sauvegarde. Tél. Main 8589.

Une récompense est promise.

DECES

MONTREAL. — A Montréal, le 20 octobre, à l'âge de 73 ans, est décédé Jean Alexander McCarville. Les funérailles auront lieu vendredi matin, 22 octobre, à 8.45 hrs a.m., à l'église du Gesù.

Les membres de l'Adoration nocturne, du Tiers-Ordre et les confrères de la Ville-Marie sont priés d'y assister sans autre invitation. 171-1-D

Une conférence de M. G. Gonthier

Lundi soir à 8.15 hrs. dans le grand amphithéâtre de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. M. Geo. Gonthier, président de l'Institut des Comptables et Auditeurs de la province de Québec, donnera une conférence qui aura pour sujet "La méthode comptable appliquée à la statistique."

M. Gonthier est une autorité en tout ce qui touche la comptabilité, et il ne manquera pas d'intéresser ses auditeurs. C'est de plus le premier qui a saisi la Chambre de Commerce du District de Montréal du projet de fonder une école des hautes études à Montréal; il sera donc bien chez lui à l'Ecole.

Les membres de la Chambre de Commerce ont été spécialement invités à assister à cette conférence par M. Paugé, le président, lors de la dernière réunion.

AVIS AUX MEDECINS

MM. les Médecins pourront s'assurer l'assistance toujours si appréciable d'une garde-malade diplômée en s'adressant à l'Association des Gardes Malades de Ville-Marie, 773 St-Denis. Tél. Est 3446, aux conditions suivantes :

Assistance en obstétrique. \$1.00 et plus

Visites subséquentes. 35c "

Assistance à une opération. \$1.00 "

Pansement de chirurgie. 35c "

LE CANADA est imprimé et publié par LA CIE DE PUBLICATION DU CANADA Limitée, dont M. J. B. Le Pointe est le Gérant-général, au bureau, Numéro 75 Rue St-Jacques, Montréal.